le stéphanais

230 16 MARS - 6 AVRIL 2017 JOURNAL D'INFORMATIONS DE SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY

En réseaux p. 7
Les premières connexions à la fibre optique auront lieu dès la fin mai pour environ 400 Stéphanais-e-s. L'opérateur SFR confirme un déploiement complet en 2020.

Tours et détours p. 4-5
Depuis la fin de l'enquête publique, le projet de contournement Est n'appartient plus aux habitants. Pour les décideurs, à tous les échelons, le silence est de rigueur.

L'info sur le gril p. 18-19
Jeudi 23 mars, au Rive Gauche, les journalistes et les citoyens se retrouvent pour débattre et confronter leurs visions de l'information et des médias.

Bienvenue à Croizat

Pour les personnes âgées les plus autonomes, la résidence Ambroise-Croizat constitue une solution qui permet à chacun de préserver sa liberté tout en intégrant une communauté de vie dans un environnement sécurisé. **p. 10 à 13**

En images

VÉLO

Gagarine et les petites reines

Le Véloce club de Rouen 76 (dont le siège est stéphanais) a organisé le trophée départemental des écoles de cyclisme, samedi 11 mars, au parc omnisports Youri-Gagarine. À l'initiative du club, une épreuve du Challenge de l'espoir (minimes et cadets) aura lieu dimanche 19 mars.

RENSEIGNEMENTS Au 09 63 62 15 02.

PHOTO : L. S.

SPORT

Les foulées contre la faim

Samedi 1er avril, quatre élèves de l'Insa, Axel Lecanu, Alexandre Piquenot, Maxime Nutte et Cléante Langrée, organisent une course pédestre dont l'ensemble des bénéfices sera reversé au profit de l'association Action contre la faim. Cette boucle de 10 kilomètres se déroulera en forêt du Madrillet et s'adresse aux coureurs de tous âges. Le départ sera donné à 14 heures, à proximité du Novotel, rue de la Mare-Sansoure. À l'issue de la course, les participant-e-s auront la possibilité de se retrouver dans l'enceinte même de l'Insa pour se restaurer et assister à deux concerts de groupes locaux.

EN PRATIQUE Tarif unique : 4 €. Lien internet pour la billetterie : goo.gl/MTC5yD.
Les inscriptions pourront aussi se faire sur place le jour même à partir de 13 h 15.

PHOTO : J.-P. S.

INAUGURATION

Un jardin partagé au centre Georges-Brassens

L'inauguration d'un jardin partagé au centre socioculturel Georges-Brassens aura lieu mercredi 5 avril à 14 heures. Ce projet voit le jour en partenariat avec l'association La Glèbe, Le Foyer stéphanais et l'Aspic. Plusieurs animations sont au programme : aménagement du jardin (pose des bacs, terreau, plantations de diverses variétés : framboisiers, tomates cerise, fraisiers, herbes aromatiques…) ; mise à disposition des habitants de tout le matériel nécessaire à la réalisation d'une jardinière qu'ils peuvent ramener chez eux après ; mur d'expression afin que les habitants puissent réfléchir au nom qui va être donné au jardin ; création de smoothies ; atelier pot de fleurs pour les enfants ; création d'une fresque par les enfants. Le conseil citoyen du quartier Thorez-Grimau sera également présent et proposera une activité pour les enfants.

RENSEIGNEMENTS Centre socioculturel Georges-Brassens au 02 32 95 17 33.

LEGO

Les briques en folie

Le groupe stéphano-rouennais Les Fous du Lego et l'association Crazy Mocs ont présenté leurs constructions originales lors de la foire expo de Rouen, du 10 eu 12 mars. Les célèbres petites briques multicolores ont attiré les foules !

PHOTO : L. S.

BOXE

Moisson de titres pour le Ring stéphanais

Le Ring stéphanais organisait samedi 11 mars au gymnase Paul-Éluard les demi-finales du championnat de Normandie espoir de boxe.
Sur cinq combats, quatre victoires pour les Stéphanais. Ramon Ihabarchen, poids moyen, décroche le titre de champion de Normandie. Siniga Ekpo, mi-lourd, remporte aux points la coupe de Normandie. Reda El Karraz, super-walter, se qualifie pour la finale. Youssef El Moumni, super-léger, se qualifie pour la finale. Mélissa Lucas, poids mouche, se qualifie pour la finale mais est battue aux points. « *Une très belle réussite pour le Ring stéphanais* », se félicite le manager du club, Belaïd Khaldi.

Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication.
Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly.
Rédaction : Fabrice Chillet, Stéphane Nappez. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert.
Photographes : Éric Bénard (E. B.), Marie-Hélène Labat (M.-H. L.), Jérôme Lallier (J. L.), Loïc Seron (L. S.), Jean-Pierre Sageot (J.-P. S.), Altivolus. **Distribution :** Benjamin Dutheil. **Tirage :** 15 000 exemplaires.
Imprimerie : ETC 02 35 95 06 00.

À MON AVIS

Notre Sécurité sociale est encore une réalité à protéger

Si le système de santé dans notre pays a été un des meilleurs au monde, il est depuis des années l'objet d'attaques de fond.
La réalité est préoccupante et les renoncements aux soins pour raison financière continuent de se développer : plus d'un tiers de la population reconnaît renoncer à des soins et près de la moitié chez les jeunes, notamment étudiants.
Comment peut-on croire un instant que ce qui a été possible de construire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans un pays ravagé, aux richesses détruites, ne l'est plus aujourd'hui ?
L'argent existe pour réorienter les moyens nécessaires à la refondation d'un système de protection sociale universelle et solidaire si on regarde notamment du côté des montants de plusieurs dizaines de milliards de niches fiscales et sociales ou d'exonérations des cotisations patronales.
Le financement de notre Sécu est un enjeu pour la solidarité et le remboursement à 100 % des soins prescrits doit être la perspective.
Quand d'aucuns annoncent la suppression de centaines de milliers de fonctionnaires, dont une grande partie travaille dans les hôpitaux, ou qu'il va falloir continuer à dérembourser les médicaments, laisser aux assurances privées une grande part de notre Sécu, je dis haut et fort qu'il faut ensemble se mobiliser pour une autre orientation de l'argent disponible pour les besoins humains.

Hubert Wulfranc
Maire, conseiller départemental

PROJET

Contournement Est : le point mort

Huit mois après la fin de l'enquête publique, le destin du projet de contournement Est semble échapper totalement aux habitants concernés. Quelques informations filtrent néanmoins et des recours s'organisent.

Les coulisses de l'info

Que devient le projet de contournement Est ? Depuis que la Dreal a publié son rapport, il est bien difficile d'accéder à des informations précises. Certes les habitants et les élus se mobilisent, encore faut-il être sûr de taper à la bonne porte. Mais entre quelles mains se trouve donc le projet de contournement Est ? À ce jour, la question reste en suspens.

Il est bien loin le temps où Patrick Berg, directeur de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Normandie (Dreal) se félicitait de la qualité des échanges avec les habitants lors des réunions liées à l'enquête publique sur le contournement Est du 12 mai au 11 juillet 2016. Depuis la publication du rapport d'enquête publique le 9 septembre 2016, le silence est de rigueur. Plus rien ne filtre, ni du côté de la Dreal pour savoir si elle a levé tout ou partie des réserves exprimées, ni du côté du ministère de l'Environnement et encore moins du côté du Conseil d'État qui ne communique pas sur son calendrier de saisine s'agissant des textes transmis pour avis par les pouvoirs publics.

Courrier, sans suite

En dépit de ces silences, cinq élus locaux ont décidé de se mobiliser pour continuer de faire entendre leurs voix. Ainsi, le 14 février 2017, Hubert Wulfranc, maire de Saint-Étienne-du-Rouvray, Stéphane Barré, maire d'Oissel-sur-Seine, Thierry Foucaud, vice-président du Sénat, Joachim Moyse, conseiller régional, et Séverine Botte, conseillère départementale, co-signaient un courrier adressé à Ségolène Royal, ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et sollicitaient une rencontre « afin d'évoquer ensemble ce dossier lourd de conséquences pour nos populations ».
Sur le fond, les cinq élus dressent l'inventaire des faiblesses voire des travers attachés au projet de liaison A28/A13 tel qu'il a été établi par les services de la Dreal de Normandie. Ils évoquent successivement les contraintes budgétaires imposées à la fois aux collectivités locales et aux habitants pour couvrir un budget de 886 millions d'euros. Mais aussi, « un projet autoroutier d'un autre siècle, incompatible avec les engagements de notre pays en matière de lutte contre le changement climatique ». Ils pointent également les risques sanitaires et les impacts sur le cadre de vie de cette liaison autoroutière alors qu'une étude publiée en juin 2016 par Santé publique France atteste que « la pollution de l'air est responsable de 48 000 morts par an en France ». Autant d'arguments qui n'ont pourtant pas suffi à retenir l'attention de la ministre Ségolène Royal. Dans un courrier

La question de l'utilité publique du projet de contournement Est devra être tranchée d'ici janvier 2018.
PHOTO : ALTIVOLUS

daté du 7 mars, celle-ci évoque d'abord des contraintes d'emploi du temps pour ne pas donner suite à la demande de rendez-vous des élus locaux et finit par botter en touche vers Alain Vidalies, le secrétaire d'État chargé des Transports. Une réponse en forme d'impasse à peine camouflée.

Pause…

Dans le même temps, l'écho des voix stéphanaises et osseliennes n'a pas manqué de résonner bien au-delà des limites métropolitaine et régionale. En atteste l'intervention d'Eva Sas, députée de la 7e circonscription de l'Essonne, qui a adressé le 14 février 2017 (elle aussi) à Ségolène Royal une demande de moratoire sur le projet de contournement Est au motif notamment que cette suspension « permettrait de suivre les observations de l'ensemble des parties prenantes, auxquelles le président de la commission d'enquête publique a reconnu qu'il fallait apporter des réponses ». À l'heure où la rédaction du *Stéphanais* publie cet article, aucune décision n'a été prise en ce sens et le Conseil d'État n'a pas confirmé sa saisine pour le projet de contournement Est. ■

DÉLAI
Le temps passe

Au fur et à mesure que les mois défilent, le délai permettant au Conseil d'État de se prononcer sur l'éventuelle utilité publique du projet de contournement Est et à quiconque de présenter un recours ne cesse de se réduire. En effet, l'article L.121-2 du code de l'expropriation prévoit clairement que « l'acte déclarant l'utilité publique ou la décision refusant de la déclarer intervient au plus tard un an après la clôture de l'enquête préalable », soit depuis le 11 juillet 2016. En outre, le même article dispose que « ce délai est augmenté de six mois lorsque la déclaration d'utilité publique ne peut être prononcée que par décret en Conseil d'État », ce qui est le cas pour le contournement Est. Autrement dit, il ne reste plus que dix mois pour faire bouger les lignes.

PREMIÈRE ET DEUXIÈME AVENUES
« Comme un coup de massue »

Le 24 janvier 2016, une délégation de l'association Les 2 Avenues, présidée par Nathalie Pacotte, était reçue à la Dreal de Normandie. Jean-Yves Peigné, chef du service mobilité et infrastructures était présent. « *Il a clairement indiqué qu'il n'y aurait ni expropriation, ni indemnisation pour les habitants de notre quartier*, explique Nathalie Pacotte, *au motif que les habitations étaient situées en dehors de la bande d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique (EPDUP), large de 300 mètres.* »
Une information d'autant plus surprenante que, dans le rapport d'enquête publique publiée le 9 septembre 2016, il est clairement indiqué que pour le lotissement des deux avenues et la ZAC proche de celui-ci à Saint-Étienne-du-Rouvray, « environ une dizaine d'habitations pourraient être touchées par des mesures d'expropriation » (réf. p.61 du rapport).
Le tracé aurait-il évolué au fil du temps ? Contactée par la rédaction du *Stéphanais*, la Dreal n'a pas souhaité s'expliquer sur ce point. Quoi qu'il en soit, une partie des habitants du quartier a pris la nouvelle de plein fouet. « *C'est comme un coup de massue,* reconnaît Yann Philippe, propriétaire d'une maison sise Première Avenue. *L'impression de compter pour rien et de ne pas être entendu. On n'a même pas la possibilité de défendre nos arguments.* » Pour Yann Philippe, aujourd'hui, les options sont réduites. « *Dois-je vendre à perte ? Dois-je me faire une raison et imposer un cadre de vie insupportable à mes deux enfants, y compris durant la phase de travaux ?* » Pour cet habitant, une seule solution s'impose : « *Il ne faut pas que ce projet passe !* »

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La Ville récompensée à Paris

La Ville a reçu le prix spécial du jury de l'association Élu-e-s contre les violences faites aux femmes (ECVF) pour ses actions contre ce fléau qui fait chaque année 216 000 victimes en France*. Ces actions portent sur la formation obligatoire des agents municipaux contre « le sexisme ordinaire », sur l'information du grand public sur le harcèlement sexuel, ainsi que sur l'accueil, l'accompagnement et la mise à l'abri des femmes victimes de violences.

« *Les mentalités bougent tout doucement*, assure Francine Goyer l'adjointe au maire qui a présenté en février dernier à Paris les cinq actions primées par l'ECVF. *C'est pour cette raison qu'il faut en parler toute l'année et pas seulement à l'occasion d'une journée…* »

La Ville était également représentée par deux « marcheuses » stéphanaises lors d'une réunion cette fois-ci organisée par le Commissariat général à l'égalité des territoires, à Paris, le 2 février. Parmi 150 citoyennes ayant participé aux « marches exploratoires » sur une douzaine de sites expérimentaux en France, dont Saint-Étienne-du-Rouvray, elles ont été accueillies par la secrétaire d'État à la Ville, Hélène Geoffroy. Ces marches exploratoires permettent d'intervenir sur l'environnement urbain à travers la pratique spécifique qu'ont les femmes de la ville.

*** source : stop-violences-femmes.gouv.fr**

La délivrance d'une carte d'identité nécessite désormais le recueil des empreintes digitales du demandeur de plus de 12 ans. Seules trente-quatre mairies de Seine-Maritime sont équipées.

PHOTO : L.S.

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Engorgement biométrique

Les cartes nationales d'identité sont désormais biométriques. Mais cette nouvelle disposition risque d'engorger les services municipaux stéphanais et d'allonger les délais de délivrance.

LA BASCULE A EU LIEU LE 2 MARS. À compter de cette date, les demandes de cartes d'identité pour les plus de 12 ans sont alignées sur celles des passeports : elles sont devenues « biométriques ». Biométriques, parce qu'elles nécessitent le recueil des empreintes digitales du demandeur. Les pièces du dossier sont quant à elles numérisées et transmises par une ligne téléphonique sécurisée à la préfecture de l'Orne où sont centralisées les demandes des cinq départements normands. Pour les usagers, le dépôt des demandes n'est toutefois plus possible dans toutes les communes… En effet, seules trente-quatre mairies de Seine-Maritime (125 en Normandie), dont celle de Saint-Étienne-du-Rouvray, sont équipées par l'État d'un dispositif de recueil des empreintes. « *Pour la plupart des citoyens, c'est la perte d'un service de proximité,* s'inquiète Joachim Moyse, le premier adjoint. *C'est l'obligation d'une saisine numérique que tous ne peuvent faire et qui n'empêche pas l'obligation de déplacement pour la prise d'empreintes.* »

Devant cette réduction spectaculaire du nombre de points de traitement des dossiers, les délais de délivrance risquent de s'allonger, même si la préfecture de l'Orne assure que la digitalisation des quelque 200 000 demandes qu'elle devra traiter permettra d'« *améliorer et accélérer le flux de production* ». « *La Ville a demandé l'installation d'un second dispositif pour la maison du citoyen,* précise l'élu, *mais cette demande a été refusée.* »

Au risque d'engorgement des guichets, s'ajoute un transfert de charge « *très peu compensé financièrement* », regrette le premier adjoint. La commune ne sera pas indemnisée pour le service qu'elle rendra aux habitants des communes voisines non équipées.

L'établissement d'une carte d'identité pourrait donc prendre entre quatre et cinq semaines. Les usagers peuvent faire une pré-demande en créant un compte personnel sur le site officiel : predemande-cni.ants.gouv.fr

INFO Les demandes de carte d'identité se font dans les locaux de la police municipale (de 10 heures à midi et de 14 à 16 heures du lundi au vendredi) jusqu'à ce qu'une ligne sécurisée soit installée en mairie centre (de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi et de 8 h 30 à midi le samedi).

Coup d'œil sur la fibre

Entre les mains de l'opérateur SFR, la fibre optique chemine à Saint-Étienne-du-Rouvray et les premières connexions devraient avoir lieu chez une partie des habitants dès la fin mai.

Maintenant que l'opérateur SFR a fini de mettre en place les infrastructures du réseau de fibre optique comprenant notamment un nœud de raccordement optique (NRO) installé près du rond-point des vaches et 35 points de mutualisation au plus près des habitations, le temps est venu d'effectuer les premiers branchements chez les particuliers. À partir de la fin mai 2017, 400 logements stéphanais seront effectivement éligibles à la fibre et pourront profiter de ce service qui permet de télécharger des contenus plus rapidement, de profiter d'une qualité de son et d'image HD ou encore de jouer en réseau avec un temps de réponse quasi immédiat. Les trois premières zones concernées sont situées chemin du Bic Auber, rue de Paris et rue Robert-Desnos, à proximité du parc omnisports Youri-Gagarine. Dans la foulée, huit autres quartiers seront à leur tour éligibles d'ici la fin juin 2017 : rue Hector-Malot, avenue Antoine-de-Saint-Exupéry, rue de l'Orée-du-Rouvray, avenue des Platanes, avenue Maryse-Bastié, rue du Madrillet, rue Danielle-Casanova et avenue Galilée.

Mode de déploiement

Cette bonne nouvelle, tant attendue, comprend néanmoins quelques bémols.
D'abord, même si l'opérateur SFR précise que le raccordement est gratuit, certains cas particuliers peuvent se présenter qui nécessiteront un investissement des personnes concernées. Ainsi quand les fourreaux privatifs qui permettent de faire passer la fibre sont cassés, inaccessibles, mal ajustés ou bouchés, il appartient au propriétaire de réaliser les travaux nécessaires sur son terrain, à ses frais. Ensuite, dans un premier temps, seuls les logements raccordés en souterrain seront susceptibles de bénéficier immédiatement des services de la fibre optique. En revanche, pour les logements raccordés en aérien via les poteaux électriques et/ou téléphoniques, il faudra attendre qu'une convention soit signée entre l'opérateur SFR et Enedis, ex-ERDF. « *Pour l'heure, aucune date n'a encore été établie* », précise Gilles Gavet, responsable des relations avec les collectivités locales au sein de la direction régionale de SFR. Autrement dit, dans un même quartier, parfois une même rue, certains Stéphanais à quelques mètres de distance pourront avoir la fibre et d'autres pas. Plusieurs mois de délai supplémentaires seront nécessaires mais l'opérateur SFR ne revient pas sur son engagement d'achever le déploiement complet de la fibre sur la commune d'ici à 2020.

L'avoir ou pas…

Le plus simple pour s'y retrouver reste encore de s'inscrire sur le site SFR.fr pour vérifier son éligibilité et recevoir des notifications en temps réel sur l'avancée des travaux et l'ouverture effective de son quartier à la commercialisation. Il faut commencer par taper « test d'éligibilité » dans la barre de recherche et ensuite « tester ma ligne ».

INFOS Pour suivre l'actualité du déploiement de la fibre à Saint-Étienne-du-Rouvray, rendez-vous sur le site de la Ville : saintetiennedurouvray.fr, rubrique grands projets, « déploiement de la fibre optique ».

Plus fine qu'un cheveu, la fibre optique délivre un débit maximum de 1 000 méga (1 giga) contre 15 méga maximum pour l'ADSL.

CITOYENNETÉ

Riches de compétences

Le comité familles du centre socioculturel Jean-Prévost a initié la Journée de la solidarité qui se tiendra samedi 1er avril. Regard sur les premiers pas de cette initiative citoyenne.

« SI TU VOIS UN HOMME QUI A FAIM, DONNE-LUI UN POISSON : TU LE NOURRIRAS POUR UN JOUR. MAIS APPRENDS-LUI À PÊCHER ET IL SE NOURRIRA TOUTE SA VIE. » Le proverbe chinois est glissé dans la conversation par Malika de la Confédération syndicale des familles (CSF). Elle pourrait servir de devise à la Journée de la solidarité que bâtissent Badra, Christiane et Lucilia, membres du comité familles du centre socioculturel Jean-Prévost, avec la complicité de la CSF et de l'Association stéphanaise de prévention individuelle et collective (Aspic). « *Nous voulons une journée sans argent où les uns et les autres échangeraient leurs compétences ou des objets* », assurent les organisatrices. La douzaine d'associations conviées témoigne de ce parti-pris anti-mercantile. Quand l'une répare des objets voués à la poubelle ou des vélos, d'autres proposent d'échanger des coups de main ou encore de préparer en version « disco » une soupe de légumes « fatigués »… Car, contrairement aux poissons, les légumes et les fruits restent consommables même un peu fanés.

Pas de hiérarchie dans la solidarité

« *À l'origine de cette mobilisation*, explique Badra, *il y avait l'idée d'aider les réfugiés syriens* ». « *On a été frappées par les images terribles vues dans les médias* », confie Lucilia… « *Et puis*, ajoute Badra, *dans le contexte des attentats, il était important d'organiser un moment de partage et d'échanges.* » Mais, après réflexion, les unes et les autres ont convenu qu'il n'y avait pas « *de misère plus ou moins prioritaire* ». « *Il y a simplement des gens qui sont démunis sur le plan matériel*, souligne Malika, *mais ils ont toujours quelque chose à partager, à proposer aux autres, il peut s'agir d'un savoir-faire, d'une compétence dont ils n'ont pas toujours conscience, d'ailleurs.* »

JOURNÉE DE LA SOLIDARITÉ Samedi 1er avril, de 10 à 17 heures, centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

Les membres du comité familles du centre socioculturel Jean-Prévost, la CSF et l'Aspic organisent la première édition de la Journée de la solidarité le 1er avril prochain.

PHOTO : E. B.

ÉTÉ 2017

N'oubliez pas le guide !

La Ville vient de publier son guide Vacances enfants et adolescents pour l'été 2017. Une vingtaine de destinations en France et à l'étranger y sont détaillées en plus des centres de loisirs stéphanais. Côté horizons lointains, l'Islande et son soleil de minuit rivalise avec celui de la Grèce et de l'Italie. Moins loin mais tout autant ensoleillé (du moins, dans les cœurs), la Ville propose également, pour les plus jeunes, plusieurs séjours courts et/ou thématiques en Normandie, ainsi que dans ses centres de loisirs situés sur la commune. La Ville a fait de l'accès aux vacances pour les jeunes une priorité, car elles « participent activement à l'épanouissement de notre jeunesse et préparent indéniablement au monde de demain », comme l'écrit le maire, Hubert Wulfranc, dans l'édito du guide. Plus de 80 ans après le Front populaire qui instaura les congés payés, le droit aux vacances pour tous n'est malheureusement pas encore une réalité. 47 % des Français rencontrent des difficultés « pour partir en vacances au moins une fois par an » indiquait un sondage Ipsos/Secours populaire en juillet 2016.

VACANCES Guide disponible dans les accueils municipaux et sur saintiennedurouvray.fr, rubrique « culture, loisirs » pages « spécial jeunes » et « spécial enfants ».

GYMNASTIQUE

En rythme, citoyen-ne-s !

Le conseil citoyen du Château blanc a obtenu un créneau horaire de gymnastique douce dans l'annexe du conservatoire Victor-Duruy. Un petit plus « santé » pour les habitants du quartier.

▲ **À l'initiative du conseil citoyen du Château blanc, la Ville et le Club gymnique stéphanais ont ouvert un créneau de gymnastique douce à l'annexe du conservatoire Victor-Duruy, le mardi matin de 9 à 10 heures.**

PHOTO : L. S.

« ON TRAVAILLE AUSSI LA TÊTE, PAS SEULEMENT LES MUSCLES ! » lance Grégory, l'éducateur sportif du Club gymnique stéphanais (CGS). Les enchaînements en rythme demandent en effet une bonne mémoire, mais, à en croire l'éducateur sportif du CGS, « *c'est déjà beaucoup mieux que la semaine dernière… même si*, ajoute-t-il, beau joueur, *la semaine dernière, c'était bien quand même* ». La trentaine d'habitantes bouge en rythme de *Don't stop 'til you get enough* de Michael Jackson, bien déterminées elles aussi à ne s'arrêter que lorsqu'elles en auront assez… Car ici, à l'annexe du conservatoire de musique et de danse Victor-Duruy, on lève les bras et les pieds en rythme dans le seul but de se faire du bien, très loin de toute compétition.

Créneau hebdomadaire

« *On était un groupe de mamans à nous retrouver deux fois par semaine après avoir amené les enfants à l'école. On faisait une marche d'une heure en forêt, c'était notre bouffée d'oxygène*, explique Badra Belmiloud, l'une des membres du conseil citoyen du Château blanc. *Mais après l'attentat du 26 juillet, on a demandé à la mairie de nous libérer un créneau dans une salle du quartier. On avait peur d'aller en forêt. C'est la mairie qui a fait le lien avec le Club gymnique.* »

Ce créneau hebdomadaire permettra ainsi aux habitantes de continuer à se maintenir en forme. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande en effet aux 18-64 ans de « pratiquer au moins, au cours de la semaine, 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité modérée ou au moins 75 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue, ou une combinaison équivalente d'activité d'intensité modérée et soutenue » (la fameuse recommandation des 10 000 pas quotidiens, pour être louable, n'émane pas de l'OMS). Et pendant ce temps, sans compter, les habitantes lèvent les bras et bougent leurs pieds au rythme de la chanson de Michael Jackson, « *comme si vous marchiez toutes en rythme*, enchaîne Grégory, *bras gauche, pied droit…* »

SEMAINE DU SPORT ET DU BIEN-ÊTRE

Bien dans sa peau

Le printemps stéphanais fait son retour, cette année encore, avec la Fête du sport et du bien-être, du lundi 3 au samedi 8 avril. Six journées de rendez-vous sportifs ou tout simplement « *pour se faire du bien*, explique Pierre Creusé, le coordonnateur santé. *Les Stéphanais pourront par exemple se rendre chaque matin à l'espace Georges-Déziré pour une séance de sophrologie relaxante* ». Également côté bien-être : initiation au tai chi, gymnastique douce ou encore massages (amma assis ou massage aux huiles). Côté sport, ce sera stretching, cardio, boxe, gym, badminton et bien d'autres disciplines. « *La semaine clôturera en outre le parcours du Plan national nutrition santé (PNNS) des élèves de CM2*, ajoute Pierre Creusé, *ils retrouveront à la salle festive la quinzaine de thématiques qu'ils ont pu rencontrer lors du primaire. C'est aussi l'occasion de valoriser le travail éducatif effectué par les Animalins.* »

PROGRAMME Disponible dans les accueils mairie et sur saintetiennedurouvray.fr

PHOTO : M.-H. L.

La vie à Ambroise-Croizat

Le cap à franchir est plus ou moins large pour les personnes âgées quand il s'agit de quitter leur domicile. Pour les plus autonomes, la résidence Ambroise-Croizat offre un compromis idéal entre le besoin d'indépendance et de sécurité.

Lieu de vie et d'échanges, le foyer de la résidence Ambroise-Croizat est ouvert à tous les Stéphanais pour des activités de jeux et de loisirs.

PHOTOS : J.L.

« *Je commence à peine à m'y faire mais nous ne sommes pas encore tout à fait installés* », confie Nicole Lebret, 76 ans, qui a emménagé avec son mari Michel dans un des logements de la résidence Ambroise-Croizat en décembre 2016. La transition s'est opérée doucement. Il aura d'abord fallu accepter de se rendre à l'évidence que la maison à étages ne convenait plus et présentait même des risques. « *Sans compter que nous étions aussi un peu isolés, là-bas derrière Babou*, explique Nicole Lebret. *À la résidence Croizat, nous sommes dans un appartement de plain-pied, avec un bout*

Les coulisses de l'info

Pour les personnes âgées, l'autonomie n'est pas forcément associée au maintien à domicile. Les résidences comme Ambroise-Croizat proposent une alternative à l'isolement. Mais comment peut-on concilier le respect de la liberté de chacun avec un engagement collectif ?

Le conseil de vie sociale de la résidence Ambroise-Croizat programme des moments de rencontres entre les résidents.

de jardin et à deux pas du centre-ville, avec la poste, les journaux, la boulangerie et les petits commerces tout près. » Nicole retourne quelquefois dans sa maison pour aérer les pièces, faire un peu de repassage. Rien à voir avec une cassure brutale. « *On a ramené ce qu'on pouvait comme meubles pour aménager la chambre, le salon et la cuisine.* »

Pour appréhender ce changement de vie, le couple Lebret peut compter aussi sur l'expérience des plus anciens comme Gisèle Pavie, 84 ans, qui est arrivée à la résidence Ambroise-Croizat il y a dix ans. « *Et c'est le rêve ici* », dit-elle. Aujourd'hui, le plus important pour Gisèle c'est de se sentir en sécurité grâce notamment à la présence d'un gardien. « *Une fois je suis tombée dans mon entrée et je suis bien restée deux heures par terre. Depuis je garde toujours mon collier avec la téléalarme.* » Une bonne habitude que les plus jeunes résidents ont parfois du mal à intégrer. Car tous les âges ont l'occasion de se côtoyer à la résidence, des jeunes retraités aux nonagénaires, en particulier lors des repas servis au foyer-restaurant. Gisèle Pavie y a ses habitudes, « *trois fois par semaine, c'est une occasion de sortir de chez soi et de se changer les idées* ».

À chacun son rythme

Quitter son domicile pour intégrer une résidence comme Ambroise-Croizat, c'est donc avoir la possibilité de rester chez soi mais aussi de faire l'apprentissage du collectif, même si ce n'est pas évident pour tout le monde. « *Nous n'avons pas encore rencontré beaucoup d'autres résidents,* confie Nicole Lebret. *On a l'impression que chacun reste un peu chez soi.* » Michel Lebret suggère une boîte à idées pour organiser des animations, « *parce que, pour moi, le plus important c'est que les choses ne soient pas imposées. Il faut que ça vienne des gens* ».

À l'unisson, Anne-Claire Charlet, responsable des solidarités à la Ville, rappelle que « *nous respectons scrupuleusement la liberté des résidents. Il n'y a pas d'obligation de prise de repas au foyer-restaurant par exemple ou encore de participer aux animations* ». La résidence Ambroise-Croizat demeure un lieu de circulation entre les logements parfaitement autonomes, le foyer qui concentre une partie des activités collectives et le reste de la population et des équipements municipaux. « *Il faut rappeler que l'ensemble des activités proposées dans l'enceinte de la résidence est accessible à toute-s les Stéphanais-es* », insiste Anne-Claire Charlet.

Un lieu de vie

Parmi les chevilles ouvrières de cette dynamique, les membres du conseil de vie sociale de la résidence Ambroise-Croizat font en sorte que les résidents aient du plaisir à partager des moments de convivialité. « *Et ce n'est pas toujours facile de les motiver* », lance sans détour Simone Piednoël, la représentante des résidents au conseil qui met un point d'honneur à faire circuler l'information en rendant visite à chacun. « *On se demande comment intéresser en même temps les plus jeunes qui pratiquent des activités en extérieur et les plus âgés qui n'ont pas toujours le courage de sortir de chez eux* », explique Sylvie Chauvin, représentante des familles au conseil. Un point d'équilibre délicat à établir et qui implique de lutter contre les *a priori*. Ainsi de Denise (le prénom a été changé), 85 ans, qui regrette qu'on la « *considère uniquement comme une personne âgée* » et qui serait prête à s'investir dans des ateliers mêlant toutes les générations et en particulier les enfants. « *Les personnes âgées n'ont pas forcément envie qu'on les renvoie tout le temps à leurs problèmes de mémoire ou de diabète dans les ateliers,* confirme la fille de Denise. *Il faut d'abord leur donner envie de vivre et de s'amuser.* »

Autonomes, le plus longtemps

Au carrefour de ces aspirations et ces engagements, il y a l'autonomie des résidents. Une notion réglementaire et qui s'affiche depuis le changement de la loi en décembre 2015 puisque depuis cette date il ne faut plus parler de « foyer-logement » mais de « résidence autonomie ». Au-delà du changement de nom, cette évolution s'appuie aussi sur la mise en œuvre d'un contrat pluriannuel de cinq ans avec le soutien et la coopération des services du Département. « *La Ville s'est fixé des objectifs,* explique Anne-Claire Charlet, *en particulier alors que le Département nous a accordé fin 2016 un forfait autonomie de 8 630 euros pour financer des actions de prévention de la perte d'autonomie.* » Concrètement, il s'agit de développer et de consolider des actions liées à la fois à l'entretien des facultés physiques, cognitives, sensorielles, motrices et psychiques mais aussi à la nutrition, la mémoire, le sommeil, la prévention des chutes. « *Il faut prendre en compte aussi bien les activités physiques et sportives que l'information et le conseil en matière de prévention pour la santé sans oublier le repérage et la prévention de l'isolement social.* » Pour mener à bien ces projets, la Ville n'est pas seule. Elle sait qu'elle peut compter sur des partenaires fidèles comme la Carsat, l'Agence régionale de santé et à l'échelle locale des organismes comme le Ssiad (service de soins infirmiers à domicile) ou le Clic. ■

Parcours résidentiel(s)

La vie des résidents d'Ambroise-Croizat et plus généralement des Stéphanais-es retraités et/ou de plus de 60 ans est rythmée par de multiples questionnements. Comment faire et qui contacter pour se loger, se déplacer, se restaurer, se divertir, se maintenir en forme ? Les services de la Ville offrent des réponses à toutes ces interrogations.

BIENVENUE À AMBROISE-CROIZAT

La résidence Ambroise-Croizat est destinée à héberger et à offrir des services aux personnes retraitées âgées de plus de 60 ans, autonomes et valides. Trente-six logements sont proposés à la location du T1bis au T3 pour des personnes seules et/ou des couples. Les logements sont des maisons individuelles de plain-pied avec un jardinet privatif et un cellier. Suite aux travaux engagés en 2015, la résidence Ambroise-Croizat présente à ce jour dix-neuf logements réhabilités et neuf en cours de réhabilitation dont la livraison est programmée pour le courant de l'année 2017. Les huit derniers logements réhabilités seront livrés en 2018. Pour intégrer la résidence, les demandeurs doivent constituer un dossier auprès du service logement de la Ville.

Dans le même temps, un logement d'hôte, meublé, est accessible à la location pour les familles qui viennent de loin afin de rendre visite à leurs parents. Les locations sont enregistrées à la nuitée par le gardien de la résidence.

INFOS Service logement de la Ville, Tél. : 02 32 95 83 83.

SERVICES COMPRIS

Pour accompagner et assister les seniors dans leurs recherches d'informations et leurs besoins de service, la Ville et ses partenaires proposent plusieurs dispositifs.

• LE GUICHET UNIQUE SENIORS

Depuis 2004, le centre communal d'action sociale (CCAS) et la Ville ont mis en place le guichet unique pour les personnes âgées afin de répondre à toutes les questions relatives notamment au logement, à la restauration et à la mobilité. Un seul lieu, un seul numéro de téléphone, une seule adresse mail.

INFOS Ouvert de 8 h 30 à 12 heures et de 13 à 17 heures, du lundi au vendredi. Mail : guichetseniors@ser76.com. Tél. : 02 32 95 83 94.

• LE MOBILO'BUS

Pour aller faire ses courses, rendre visite à sa famille, aller à la bibliothèque, au théâtre ou pour venir déjeuner à l'un des deux foyers-restaurants de la Ville, le Mobilo'bus est un service municipal de transport destiné aux personnes à mobilité réduite dans le cadre de déplacements au sein de la commune.

INFOS Le planning mensuel des sorties est disponible dans les accueils municipaux, il est en ligne sur saintetiennedurouvray.fr et peut vous être envoyé sur demande. Réservations et renseignements au 02 32 95 83 94.

• LES FOYERS-RESTAURANTS

Si vous avez 60 ans ou si vous êtes retraités de moins de 60 ans, vous pouvez accéder aux services de restauration collective de la Ville. Dans les deux foyers-restaurants pour personnes âgées Ambroise-Croizat et Geneviève-Bourdon, un service est proposé chaque midi de la semaine. Les personnes intéressées doivent s'inscrire au restaurant de leur choix, soit une semaine à l'avance avec deux choix de menus (en ligne sur saintetiennedurouvray.fr), soit au plus tard la veille mais sans choix de menu.

INFOS Guichet unique seniors, Tél. : 02 32 95 83 94. Réservation directement auprès des restaurants, sur place ou par téléphone de 8 h 15 à 11 h 30 : Ambroise-Croizat, Tél. : 02 35 64 27 10 ; Geneviève-Bourdon, Tél. : 02 35 64 27 07. Tarifs : entre 3,50 € et 7 € par repas dans le cadre d'une tarification solidaire mise en place depuis le 1er septembre 2016.

• LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Le Clic est un service gratuit d'information, d'orientation et d'accompagnement des personnes âgées à partir de 60 ans et de leur famille qui propose notamment des renseignements pratiques sur les structures d'accueil, les soins, les services ou encore l'accompagnement social.

INFOS Clic, 64 rue Lazare-Carnot. Tél. : 02 32 95 93 75.

Les ateliers de gym douce et de yoga aident à se maintenir en forme plus longtemps.

INSCRITS AU PROGRAMME

Pour bien vieillir et entretenir leur autonomie, les seniors stéphanais-es ont la possibilité de participer à des ateliers de prévention santé, des ateliers internet et des rencontres intergénérationnelles.

• LA SANTÉ

Pour travailler sa mémoire tout en prenant du plaisir, deux sessions sont programmées, de mars à avril et de septembre à octobre. Les mardis 21, 28 mars et 4, 11 et 25 avril au foyer-restaurant Geneviève-Bourdon. Les mardis 12, 19 et 26 septembre et 3 et 10 octobre au foyer-restaurant Ambroise-Croizat.

INSCRIPTIONS Mercredi 15 mars (pour la première session) et lundi 4 septembre (pour la seconde session) à partir de 10 heures au 02 32 95 93 58.

• LE BIEN-ÊTRE

Les ateliers yoga, proposés par l'association Coopaname, sont organisés à Ambroise-Croizat du 12 avril au 14 juin et du 13 septembre au 29 novembre 2017.
Les cours de gymnastique douce, organisés par le Club gymnique stéphanais, se déroulent le mardi à l'annexe Victor-Duruy du conservatoire de 10 heures à 11 heures et le vendredi au centre socioculturel Georges-Déziré de 10 heures à 11 heures.

INSCRIPTIONS Lundi 27 mars (pour la première session) et lundi 4 septembre (pour la seconde session) à partir de 10 heures au 02 32 95 93 58.

• LA CONNEXION

Les ateliers internet ont lieu les lundis et mardis, matin et après-midi, au foyer Geneviève-Bourdon et les jeudis, matin et après-midi, à la résidence Ambroise-Croizat. Au programme : initiation et perfectionnement à l'usage de l'ordinateur, faire une recherche sur internet, gérer des fichiers photos, créer des diaporamas, utiliser une clé USB. Tarifs : 20 euros par trimestre.

• LE LIEN SOCIAL

Les prochaines rencontres intergénérationnelles avec des enfants des écoles de Saint-Étienne-du-Rouvray auront lieu le 29 mars et le 26 avril à la résidence Ambroise-Croizat.

LOISIRS

Destination vacances

L'année dernière, ils étaient partis en Corrèze. Autre décor, autre ambiance, en 2017, la Ville propose aux personnes âgées à partir de 60 ans un séjour de huit jours et sept nuits dans un chalet dans le Jura, du 20 au 27 août. Au programme : la traversée du lac Léman, un temps libre au marché de Champagnole, la visite d'une distillerie, la découverte d'un espace botanique, une soirée dansante ou encore une balade aux flambeaux. La jauge est fixée à 50 personnes avec une priorité accordée aux personnes qui ne sont jamais parties et aux personnes non imposables. Le tarif minimum s'établit à 230 euros, comprenant le transport, l'hébergement, les repas et les sorties, pour les personnes non imposables et qui relèvent des régimes de la Carsat.

RENSEIGNEMENTS ET PRÉ-INSCRIPTIONS PAR TÉLÉPHONE Du 4 au 7 avril au 02 32 95 93 58.

Élus communistes et républicains

Les candidats « du système » à la présidence de la République rivalisent d'imagination en matière de réforme des retraites afin de réaliser des économies sur le dos des personnes âgées ainsi que sur la future retraite des salariés. À droite, on propose toujours et encore de repousser l'âge de départ à la retraite. Au FN, on tente d'enfumer constamment les électeurs en promettant tout et son contraire. Enfin, pour le candidat des banques Macron, on propose le passage à une retraite par points synonyme de réduction des pensions et d'allongement de la durée de cotisation. Seul le candidat soutenu par les communistes, Jean-Luc Mélenchon, propose de rétablir la retraite à 60 ans à taux plein et d'augmenter l'ensemble des pensions. Si les retraités ont été particulièrement éprouvés par le gel des pensions et les hausses des taxes, ils ont néanmoins arraché des concessions au gouvernement grâce à leur mobilisation. À l'approche des échéances électorales, il est donc indispensable de maintenir la pression sur les responsables politiques. C'est le sens de la journée de mobilisation nationale initiée par 9 organisations de retraités le 30 mars. Le rassemblement rouennais se réunira au Théâtre des Arts à 10 h 30.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

Lancé en décembre par une intersyndicale de la santé et de l'action sociale, l'appel national à la grève et à manifester ce mardi 7 mars a pris une dimension interprofessionnelle en s'étendant à la sécurité sociale et à la fonction publique. L'austérité imposée par le gouvernement et l'Europe étouffe les hôpitaux, les maisons de retraite, tous les services publics de la santé comme de l'action sociale. Elle détruit la qualité des soins dus aux malades et dégrade les conditions de travail des soignants. Ainsi, le plan de réduction des dépenses de 3,5 milliards d'euros aboutit à la suppression de 22 000 emplois et 16 000 lits d'hospitalisation.

Les personnels sont tellement pressurisés que le nombre de suicides au travail s'accroît ainsi que les syndromes d'épuisement. Rappelés sur leurs repos, les soignants n'en peuvent plus ! Le manque de personnel, médecins, infirmiers, aides-soignants est devenu criant ! Il n'y a pas de fatalité à cette régression sociale : ce sont les choix politiques qui ont mené à ce désastre qu'il faut changer. L'avenir sera ce que nous en ferons et nous sommes des millions ! Ensemble, dans la rue, dans les luttes et dans les urnes, et pour l'Humain d'abord !

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

La façon dont on accompagne nos seniors témoigne du niveau de bienveillance d'une société solidaire. Benoît Hamon propose 12 actions concrètes, crédibles et financées qui créeront 90 000 emplois :

• Construire 150 000 logements adaptés sur 5 ans et aider financièrement les familles à adapter leur logement • Un plan « Domotique et nouvelles technologies » pour améliorer la prévention • Encourager les communes à décrocher le label « Ville, amie des aînés » • Soutenir les nouvelles formules alternatives d'habitat (résidences seniors) afin de lutter contre l'isolement • Un référent du service public par famille • Un numéro Vert pour les conseiller • Des négociations sociales pour insérer les seniors volontaires auprès de petits-enfants et des parents âgés • Renforcement du statut d'aidant, notamment pour les conjoints de malades d'Alzheimer • + 30 % pour l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) • Une allocation « bien vieillir en Éhpad », dégressive avec le revenu • Renforcement des moyens de l'Assurance maladie afin d'augmenter la présence d'aides-soignantes dans les Éhpad • Des services publics « Bien vieillir » accessibles pour tous à moins de 30 minutes

Contact : 02 35 65 27 28 ou sur facebook

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramaroson, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Les flashs infos sur les présidentielles ressemblent à des chroniques judiciaires. Fillon et Le Pen sont poursuivis mais s'en moquent, parce qu'ils sont habitués à ce que la justice soit clémente vis-à-vis des délinquants en col blanc.

Fillon ne voit pas de contradiction entre exiger toujours plus de sacrifices pour les couches populaires et détourner l'argent public, dont 84 000 € versés à ses enfants étudiants alors que l'on refuse des bourses aux enfants de travailleurs. Quant à Le Pen, elle espère que les casseroles de la droite feront plus de bruit que les siennes : emplois fictifs de ses amis payés par l'Europe, abus de biens sociaux, déclaration mensongère de son patrimoine. On n'ose pas imaginer ce qu'ils feraient s'ils étaient au pouvoir.

Le cirque électoral est loin d'être terminé mais d'ores et déjà nous affirmons qu'il ne peut être la solution aux problèmes que nous rencontrons pour vivre dignement dans cette société malade du profit. Non, il n'y aura décidément pas de sauveur suprême ! Nous avons plus que jamais besoin de construire un « tous ensemble » pour dégager ceux qui possèdent toutes les richesses. Prenons notre sort en main, préparons le premier tour social !

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche.

BON À SAVOIR

À vélo, le casque obligatoire pour les moins de 12 ans

Même s'il est très fortement recommandé aux cyclistes de le porter, le casque deviendra obligatoire, dès le 22 mars, pour les enfants de moins de 12 ans, qu'ils soient conducteurs ou passagers. Les chocs à la tête chez les jeunes enfants peuvent causer des traumatismes plus graves que chez les adultes ou adolescents.
Le casque diminue le risque de blessure sérieuse à la tête de 70 %, le risque de blessure mineure de 31 % et le risque de blessure au visage de 28 %.
Si un adulte transporte à vélo un enfant passager non casqué ou accompagne un groupe d'enfants non protégés, il risque une amende de 90 €.

PHOTO : E.B.

Scène ouverte jeunes talents : faites-vous entendre !

Vendredi 12 mai, le micro est tendu aux musiciens amateurs, qu'ils chantent en groupe ou en solo sur une bande-son… Face au public, ils pourront se produire dans des conditions professionnelles de son et d'éclairage, salle Raymond-Devos à l'espace Georges-Déziré. Ils ont vingt minutes pour faire leurs preuves avec trois ou quatre compositions originales. Ce moment festif est ouvert à tout public confondu.
Pour participer, Ils peuvent déposer leurs CD/clé USB/carte SD au Périph' situé avenue de Felling ou les adresser par courrier en précisant leurs coordonnées avant le 29 mars à l'adresse suivante : Scène ouverte jeunes talents, département jeunesse Hôtel de ville CS 80458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. Les sélections seront dévoilées début avril. Plusieurs morceaux de chaque artiste seront mis en écoute sur le site internet www.saintetiennedurouvray.fr.

RENSEIGNEMENTS au 02 32 95 93 35 ou au 02 32 95 17 45 ou par courriel : blopy@ser76.com

CITOYENNETÉ

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Le tirage au sort des jurés d'assises pour l'année 2018 se tiendra au service de l'état civil jeudi 30 mars à 10 heures. Ce tirage est public et fait à partir de la liste électorale. Les futurs jurés d'assises doivent avoir au minimum 23 ans, savoir lire et écrire le français et ne pas être dans un cas d'incapacité, d'incompatibilité ou de dispense prévu par la loi. Les demandes de dispense sont examinées par le président de la commission de la cour d'assises. En cas d'absence le jour de l'audience, la personne tirée au sort est passible d'une amende.

ÉTÉ

CHANGEMENT D'HEURE

Le passage à l'heure d'été se fera dans la nuit de samedi 25 à dimanche 26 mars. À 2 heures, il sera en fait 3 heures.

HABITAT

PERMANENCE D'INHARI

Inhari tient une permanence sur les aides à l'amélioration de l'habitat jeudi 30 mars de 9 h 30 à 11 h 30 à la salle des permanences de l'hôtel de ville.

SANTÉ

Ostéopathe
Adrien Huet, ostéopathe, vient de s'installer au 12b, rue Marx-Dormoy. Consultations sur rendez-vous.
TÉL. : 06 22 81 38 64.

COMMERCES

AIPN Immobilier
Une nouvelle agence immobilière, AIPN Immobilier vient d'ouvrir au 21 avenue Olivier-Goubert. Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 à 12 heures et de 14 à 19 heures, le samedi sur rendez-vous.
TÉL. : 02 77 70 30 83.
www.aipn-immo-76.com

Agenda

COMMÉMORATION

DIMANCHE 19 MARS

Anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie

La commémoration de l'anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie a lieu à 10 h 15 au monument aux morts du cimetière centre et à 10 h 45 au monument aux morts de la place de l'hôtel de ville.

CITOYENNETÉ

LUNDI 20 MARS

Permanence de la conseillère départementale

Séverine Botte, conseillère départementale, assure une permanence sur rendez-vous à l'hôtel de ville de 17 à 18 heures. Prendre rendez-vous au 02 32 95 83 92 ou severine.botte@seinemaritime.fr

DÉBAT

JEUDI 23 MARS

La Fabrique de l'info, le débat

Lire p. 18 et 19.

SANTÉ

JEUDI 6 AVRIL

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, jeudi 6 avril de 16 h 45 à 18 h 15, au centre médico-social, 41 rue Ambroise-Croizat.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

SENIORS

MERCREDI 22 MARS

Sortie à Aumale

L'UNRPA (Union nationale des retraités et personnes âgées) Ensemble et solidaires propose une sortie « cochon grillé » à Aumale.

► Renseignements et inscriptions au 02 35 66 46 21, 02 35 66 53 02 ou 06 71 46 53 12 ou lors de la permanence le mardi au foyer Geneviève-Bourdon.

MARDI 28 MARS

Thé dansant

Un thé dansant est organisé par le Club de la bonne humeur à la salle festive à partir de 14 heures et animé par l'orchestre Variety Music. Entrée libre.

LUNDI 3 AVRIL

Sortie au cinéma

Le service vie sociale des seniors propose une sortie au cinéma Le Mercure à Elbeuf pour le film *L'Hermine*, avec Fabrice Luchini.

► Inscription lundi 27 mars par téléphone à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles au 02 32 95 93 58. Prix de la place : 2,50 €, transport compris.

JEUDI 13 ET VENDREDI 14 AVRIL

Repas animés

Jeudi 13 avril au foyer-restaurant Ambroise-Croizat et vendredi 14 avril au foyer-restaurant Geneviève-Bourdon. Les repas seront animés par Didier Cordemans.

► Réservation à partir de mercredi 5 avril uniquement par téléphone au 02 32 95 93 58 à partir de 10 heures sous réserve des places disponibles.

SPORT

DIMANCHE 19 MARS

Épreuve du Challenge de l'espoir

Lire p. 2.

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 MARS

Championnat régional de twirling bâton

Les Crazy Girls organisent le championnat régional de twirling bâton à Saint-Étienne-du-Rouvray, les 25 et 26 mars, trois saisons seulement après leur entrée dans la fédération. Deux cents athlètes et dix-sept clubs sont attendus sur les trois filières N1, N2 et N3. Pascaline Guizier, la capitaine des Stéphanaises, a bon espoir de voir monter ses Crazy Girls sur les podiums, « *elles sont toutes bien classées, elles vont améliorer leurs performances et atteindre les quarts de finale* ».

► De 8 à 18 heures, gymnase de l'Insa. Entrée : 5 € la journée.

SAMEDI 1ER AVRIL

Course pédestre de l'Insa

Lire p. 2.

DU 3 AU 7 AVRIL

Semaine du sport et du bien-être

Lire p. 9.

ANIMATIONS

SAMEDI 1ER AVRIL

Journée des solidarités

Lire p. 8.

VENDREDI 7 AVRIL

Repas raclette

L'Association du centre social de La Houssière organise un repas GREC, de 12 à 14 heures et de 19 heures à 21 h 30. 3 €/5 €. Café, thé, gâteau ou boisson non alcoolisée à apporter.

► Renseignements et inscriptions au 02 32 91 02 33.

CULTURE

CONFÉRENCE

VENDREDI 24 MARS

Invitation au voyage : le Laos

Jean-Claude Moirez tiendra une conférence intitulée « Invitation au voyage : le Laos profond, regards, rencontres ».

► À 15 heures. Résidence pour personnes âgées Ambroise-Croizat, rue Pierre-Corneille. Entrée libre, réservations conseillées. Renseignements au 02 32 95 93 58.

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 2 AVRIL

Le Running club stéphanais

Exposition sur le Running club stéphanais à l'occasion des 50 ans de l'association.

► Association du centre social de La Houssière, espace Célestin-Freinet, rue Ambroise-Croizat. Tél. : 02 32 91 02 33.

JUSQU'AU 5 AVRIL

Les Stéphanais exposent

Connus, moins connus ou anonymes, ces Stéphanais amoureux de la peinture auront cette année encore l'occasion de partager leur plaisir avec le public. La diversité des techniques, des genres, des styles confère à cette exposition sa richesse et sa qualité.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

JUSQU'AU 6 AVRIL

UAP 3+1

Maxime Biancardini, Roselyne Parisot, Zakia Seintignan invitent Laurence Jézéquel, artiste peintre.

► Le Rive Gauche. Du mardi au vendredi de 13 heures à 17 h 30 et les soirs de spectacle. Entrée libre. Renseignements au 02 32 91 94 94.

DU 17 AU 31 MARS

Émergence 3

À l'occasion du Mois de l'architecture, cette exposition de projets de fin d'études de l'Ensa (École nationale supérieure d'architecture) de Normandie permet de découvrir les réflexions et préoccupa-

tions architecturales des architectes de demain.

► Lycée Le Corbusier, 420 avenue de l'Université. Entrée libre du lundi au vendredi de 10 à 18 heures. Renseignements au 02 32 83 42 00.

DU 20 MARS AU 7 AVRIL

J'aime pas le dessin

Lire p. 18 et 19.

DU 28 MARS AU 29 MAI

Colombe Clier

Le travail de Colombe Clier, aux sujets multiples, se caractérise par un regard saisissant une temporalité autre, celle de l'immobilité, de la retenue, du silence. La photographe invite le public à écrire quelques lignes sur une ou plusieurs de ses photos. Envoyées à culture@insarouen.fr, elles seront exposées dans les bâtiments de l'école pendant la durée de l'exposition.

► Vernissage mardi 28 mars à 18 h 30. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30, Galerie du Temps de [poz], 1er étage du bâtiment Magellan, Insa, avenue de l'Université.

DANSE

MARDI 21 MARS

Ballet de Lorraine

PHOTO : LAURENT PHILIPPE

Le Ballet de Lorraine est dédié aux écritures chorégraphiques contemporaines. Ses vingt-six danseurs virtuoses forment l'une des compagnies de création et de répertoire les plus importantes d'Europe, présentant des œuvres marquantes de chorégraphes majeurs. Au programme, Alban Richard, William Forsythe et Merce Cunningham, rien que ça !

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94. De 19 à 20 heures, « Des clés pour une danse », mini-conférence sur le « répertoire » par Pascal Roland, anthropologue de la danse. Entrée libre et gratuite.

MERCREDI 29 MARS

Punky Marie de Florence Bernad

Danse, rage, rock et poésie. Une envie d'être au monde entre fureur et timidité, entre exhibition et pudeur, entre tentative et maladresse, *Punky Marie* dévoile la beauté de l'adolescence dans une danse débordante d'énergie ! Dès 12 ans.

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

JEUDI 6 AVRIL

Toyi Toyi de Hamid Ben Mahi

Une danse de manifestation. Un cri de protestation. Ceux des Sud-Africains pendant l'apartheid. Entre danse et prise de parole, cette pièce pour quatre danseurs aborde des anecdotes de vie, un simple partage d'histoires. Une pièce vibrante d'humanité et de fureur de vivre !

► 20 h 30. Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94. De 19 à 20 heures, « Des clés pour une danse », mini-conférence sur le hip-hop par Olivier Lefebvre, historien de la danse. Entrée libre et gratuite.

MAGIE

DU 31 MARS AU 2 AVRIL

Festival international des magiciens

La 30e édition du Festival international des magiciens a lieu au Rive Gauche vendredi 31 mars et samedi 1er avril à 20 h 30 et dimanche 2 avril à 15 heures.

► Achats des billets dans les points de vente habituels ou sur festivaldemagie.com

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 5 AVRIL

La Tambouille à histoires

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter de belles histoires !

► 15 h 30. Bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

CABARET

VENDREDI 24 MARS

Le Cabaret des Hauts

Le Cabaret des Hauts, c'est une quinzaine de chanteurs amateurs, amoureux de chanson de tous horizons. Toutes les semaines, ils se réunissent pour peaufiner un répertoire qui puise dans le réservoir sans fond qu'offre la chanson francophone. Chacun y défend ses choix, seul ou en duo, pour au final créer un spectacle riche en couleurs et en émotions.

► 20 h 30. Espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Réservations obligatoires au 02 35 02 76 90.

LIVRES, MUSIQUES, FILMS

SAMEDI 18 MARS

SameDiscute

Le rendez-vous des bibliothécaires et des lecteurs pour partager livres, musiques et films. Un moment convivial où chacun vient avec ses coups de cœur et ses envies de découverte.

► 10 h 30, bibliothèque de l'espace Georges-Déziré. Entrée gratuite. Renseignements et inscriptions dans les bibliothèques municipales ou au 02 32 95 83 68.

Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Joachim Kherchouche et Zohra Maddour, Zakaria Merzoug et Maëlle Cahard.

NAISSANCES

Léonie Bazet, Naïm Benchakroune, Wassim Bendria, Rayane Dahmani, Liam Desgardins, Assia Desjardins, Timothé Hennequin, Louane Isabel, Alayna Levacher, Maria-Arwa Mennane, Reese Parmentier Tourmente, Lana Péan Bachelet, Nolan Tanvez Lemerre.

DÉCÈS

France Letellier, Jean-Paul Guffroy, Jean-Pierre Chevalier, Yvon Denis, Hugues Lemardelé, Jacqueline Olivier, Adislao Vegas, Pierrette Letellier, Renée Journaux, Monique Mutel, Michaël Yvé, Rédjino Gomis, Jacqueline Pannier, Georges Thierry.

Dans les jours qui ont suivi l'attentat du 26 juillet, les Stéphanais ont vu déferler des centaines de journalistes. La population a su leur répondre dignement.

PHOTO : J.-P. S.

MÉDIAS

Le quatrième pouvoir en débat

Les Stéphanais ont été brutalement projetés sur la scène médiatique après l'attentat du 26 juillet. Le 23 mars, un débat revient sur ce face-à-face hors norme entre citoyens et médias.

Les coulisses de l'info

Alors que le supplément au *Stéphanais* destiné aux jeunes était en préparation, l'attentat contre *Charlie Hebdo* du 7 janvier 2015 a renforcé la rédaction dans sa volonté de poursuivre ses efforts en faveur de l'éducation aux médias sur le territoire communal.

C'est peu dire que les Stéphanais ne s'attendaient pas à ce que le nom de Saint-Étienne-du-Rouvray fasse les gros titres des journaux. Mais après l'attentat du 26 juillet et les centaines de journalistes venus les interroger parfois jusque dans leurs maisons, ils auraient sans aucun doute préféré se passer de cette brutale exposition médiatique, même si cette dernière a nourri bien des discussions en famille, au travail ou à l'école…

Le débat organisé au Rive Gauche le 23 mars en soirée propose de revenir sur cette couverture médiatique, sur ses aspects légitimes comme sur ses dérives. Car entre le surprenant « petit village » décrit par des chaînes d'info en continu comme CNN, France 2 ou BFM et le très caricatural « ghetto islamiste » dépeint par d'autres médias, une grande partie de la presse écrite et audiovisuelle s'est efforcée de relater et d'analyser les faits de juillet dans le respect de l'éthique professionnelle.

Baisse de confiance dans les médias

Le professionnalisme de ces derniers n'aura

▲ **Le comédien Fred Tousch animera le débat du 23 mars au Rive Gauche, à partir de 20 heures. Le public sera accueilli dans une ambiance à la fois sérieuse et… décalée.**

cependant pas suffi à restaurer la confiance dans les médias. Le baromètre annuel La Croix-Kantar-Sofres publié en février montre que la confiance des Français dans les médias continue de s'étioler. « *Il faut relativiser ces résultats*, explique néanmoins Jean-Marie Charon, sociologue des médias invité au débat du 23 mars. *Ce recul de confiance s'inscrit après le sursaut de sympathie pour la presse qui a suivi l'attentat de Charlie en 2015*. » Pour le spécialiste des médias, le regard critique des citoyens serait même une bonne nouvelle : « *Il faut voir le verre à moitié plein. Nous sommes dans une société de plus en plus éduquée. Les attentes des citoyens sont donc plus grandes. Les gens veulent en outre une information utile, comme savoir ce qu'ils peuvent ou non consommer, et, du coup, quand les médias se trompent, ils se sentent mis en danger, ce qui augmente la défiance. Ces deux phénomènes combinés font qu'on a quelque chose qui devient extrêmement sensible.* »

Ce n'est donc qu'en misant sur l'intelligence du citoyen qu'une presse digne de ce nom pourra regagner la confiance du public, comme l'affirme la dessinatrice de presse Camille Besse qui interviendra ce même jeudi 23 mars en journée, lors de la Fabrique de l'info (lire ci-contre). « *Quand je fais un dessin, je fais en sorte qu'il puisse être compris par le plus grand nombre mais sans prendre les gens pour des cons, il faut trouver l'équilibre…* », souligne-t-elle. ■

LA FABRIQUE DE L'INFO : LE DÉBAT,
« Journalistes et citoyens confrontent leurs visions de l'information », soirée animée par le comédien Fred Tousch, en présence d'Étienne Huver, grand reporter, prix Albert-Londres TV 2016 ; Jean-Marie Godard, journaliste, auteur de « *La France qui gronde* », à paraître fin mars 2017 ; Jean-Marie Charon, sociologue des médias ; et de journalistes de la presse locale…
Jeudi 23 mars, 20 heures, Le Rive Gauche, entrée libre. Renseignements : 02 32 95 93 39.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS

La Fabrique de l'info est de retour !

Après une première édition en 2015, La Fabrique de l'info reprend ses quartiers à l'espace Georges-Déziré, jeudi 23 mars toute la journée. 130 collégiens stéphanais sont conviés à participer aux ateliers animés par des journalistes professionnels de médias locaux et nationaux : reportages radio, vidéo et photo ; dessin de presse (atelier animé par Camille Besse, dessinatrice formée à *Charlie Hebdo* et travaillant pour *Causette, Marianne* et *L'Humanité*) ; décryptage d'un JT ; comité de rédaction ; rédaction d'un article ; maquette d'un journal ; comment s'informer sur les réseaux sociaux ; etc.
« *La Ville est engagée dans une démarche d'éducation aux médias et à l'image depuis le lancement du supplément ados au* Stéphanais*, alors appelé* Recto/Verso *et qui se nomme aujourd'hui* Le Stéphanais Junior. *Cette volonté a été renforcée après le drame du 26 juillet et le déferlement médiatique qui s'en est suivi,* explique Sandrine Gossent, directrice du service information et communication. *On est habitués à voir des catastrophes dans les médias mais là, le 26 juillet, on a été directement confrontés à la notion de kilomètre émotionnel. Plus le drame est proche de nous, plus il nous touche. On est devenus les observateurs de la façon dont se fait l'information…* »

EXPO

J'aime pas le dessin !

Pour cette deuxième édition de la Fabrique de l'info du 23 mars 2017, la rédaction du *Stéphanais* a réalisé une exposition sur le dessin de presse, avec la complicité d'Iconovox, l'agence de dessinateurs de presse, avec laquelle le journal travaille depuis des années. Intitulée « J'aime pas le dessin ! ». Un clin d'œil à un dessin de Cambon, dessinateur bien connu des lecteurs du *Stéphanais*, cette expo présente, en une vingtaine de dessins de presse, les grandes problématiques qui traversent le paysage médiatique actuel. Car, comme l'explique Camille Besse, la dessinatrice qui animera un atelier lors de la Fabrique de l'info, « *lire un dessin, ça s'apprend. La moitié du sens du dessin se trouve autour du dessin…* »

EXPO « J'AIME PAS LE DESSIN ! », espace Georges-Déziré, du 20 mars au 7 avril. Entrée libre.

Hubert Wulfranc, Michel Lebouc (au centre) et François Garay (à gauche), ses homologues de Magnanville et des Mureaux, ont échangé après les attentats qui ont frappé leurs villes.

PHOTO : J.L.

Trois maires solidaires

Les maires des Mureaux, de Magnanville et Hubert Wulfranc réaffirment la nécessaire présence d'un service public de proximité après les attentats qui ont frappé leurs villes.

C'était un échange « *à bâtons rompus* », des mots même du maire, Hubert Wulfranc. Ses deux homologues des Mureaux et de Magnanville sont venus le rencontrer mercredi 1er mars à Saint-Étienne-du-Rouvray pour échanger « *sur ce qu'on peut faire face au dérèglement social dont nous sommes les observateurs* », ont-ils déclaré avant d'ajouter : « *Notre rencontre est le fruit d'un hasard mais pas de n'importe quel hasard.* »
Le hasard évoqué par les trois édiles est celui des attaques terroristes qui ont aveuglément frappé leurs communes les 23 juin et 26 juillet 2016.
Les deux attentats restent « *prégnants dans nos populations* », a expliqué Michel Lebouc, le maire de Magnanville, la commune des Yvelines où un individu se revendiquant là aussi du groupe terroriste Daech a assassiné un policier et sa compagne. « *On a vécu la même chose de plein fouet*, a rappelé l'élu, *ça renforce de se retrouver ensemble.* » Le maire de Magnanville confie en effet s'être senti « isolé » après l'attentat du 23 juin, notamment lorsque les 400 journalistes couvrant le drame ont quitté sa commune. L'élu regrette en outre le sensationnalisme de certains médias : « *On essaie d'aider les populations et en même temps on est obligé de combattre ces médias qui n'arrêtent pas de demander aux administrés s'ils ressentent de la haine. On avait besoin de se rassembler, pas de se retrouver devant des journalistes qui font le contraire…* »

« Facilitateurs sociaux »

« *On n'a plus ce temps de silence nécessaire après un drame*, pointe quant à lui François Garay, le maire des Mureaux. *Les chaînes d'info en continu ne traitent plus l'information mais un événement avec lequel ils veulent toujours vivre. C'est très dangereux.* »
Le maire des Mureaux, où l'une des victimes de Magnanville exerçait ses fonctions de commandant de police, a rejoint ses collègues sur la nécessité d'un service public de proximité renforcé. « *On est les facilitateurs sociaux de la vie*, s'est-il justifié. *Il faut être partout où l'on peut développer du service public, sinon d'autres prendront la place.* »
« *On ne peut pas couper dans les budgets à la hache comme le veulent certains…* », s'est indigné son collègue des Yvelines.
Les trois maires ont enfin rappelé que le service public a joué à plein après le désastre, permettant ainsi aux populations de continuer à bien vivre ensemble. « *On demande de plus en plus au service public, et c'est normal, mais les conditions de travail des agents se durcissent*, a prévenu le maire stéphanais, *il faut le prendre en compte…* »